

222C1079  
FR0000054678-FS0317

12 mai 2022

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**EURO RESSOURCES SA**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 11 mai 2022, la société par actions simplifiée Iamgold France<sup>1</sup> (1830 Route de Montjoly, 97354 Remire-Montjoly, Guyane Française) a déclaré avoir franchi en hausse, le 6 mai 2022, le seuil de 90% du capital de la société EURO RESSOURCES SA et détenir 56 242 153 actions EURO RESSOURCES SA représentant 112 300 344 droits de vote, soit 90,00%<sup>2</sup> du capital et 94,40% des droits de vote de cette société<sup>3</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions EURO RESSOURCES SA sur le marché.

<sup>1</sup> Contrôlée par la société de droit canadien Iamgold Corporation.

<sup>2</sup> 90,0000002%.

<sup>3</sup> Sur la base d'un capital composé de 62 491 281 actions représentant 118 967 357 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.